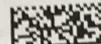


CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SAINT-DIZIER  
3 RUE BRIGADIER ALBERT CS 80125  
52115 ST DIZIER CEDEX



2309-026456-0075-04



eco'pli 51 MEUSE CHAMP PIC 28.09.20 CI 1500  
MME BOLLARD JANINE  
VILLA PASSE CAILLE  
75 CHEM DES MATINES  
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

2309-026456-1-1-04-026456

La somme que vous devez payer est supérieure à 300 €. Vous devez la régler par paiement en ligne ou par prélèvement.

Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 39 429 757 058  
Référence de l'avis : 20 52 4109039 02

Numéro de propriétaire : 448 C01250H

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIÉTAIRE 0451 MBFQ2X  
MME COUSIN JANINE

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 24/08/2020  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2020

2 070,00 €

*Rogé' en TIP*

*le 2/10/20*

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

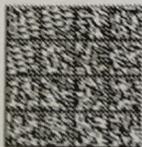
Vous pouvez payer et adhérer au prélèvement à l'échéance en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous avant le 15/10/2020 à l'aide de l'enveloppe jointe au centre d'encaissement mentionné. Le prélèvement sera effectué dès réception.

Important : si vous avez fait une demande d'adhésion au prélèvement en 2020, celle-ci n'a pas pu être traitée par nos services en raison de la crise sanitaire. Veuillez nous en excuser.

ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Flashez ce code avec l'application « Impôts.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Voir explications à la rubrique « Comment payer votre impôt ? »

Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), si vous souhaitez :

avis d'impôt, dans « Votre espace particulier » (disponible uniquement pour les particuliers)

détails sur votre taxe foncière, en consultant la brochure pratique « Impôts locaux » disponible sur Particulier > Mes taxes... > Quels impôts dois-je payer ?

détails sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, dans Professionnel > Gérer mon impôt > Je suis propriétaire ou je suis occupant d'un local professionnel > LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

La détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, les règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « ouverture des données publiques de

ces taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Selon l'arrêté du 16 août 1984 relatif à la mise à la disposition des centres des impôts fonciers des moyens informatiques assurant la gestion décentralisée de la documentation des taxes foncières sont communiquées aux collectivités locales (art. L. 135 B du livre des procédures fiscales). Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au décret du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement du traitement auprès de votre centre des finances publiques. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer vos droits auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Vos contacts

et Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

et Par téléphone :  
 - pour toutes questions sur le prélevement à l'échéance ou sur le prélevement mensuel :  
 0 805 401 401 \* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h  
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

et Sur place :  
 auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)  
 SIP SAINT-DIZIER CELL FONC 3 RUE DU BRIGADIER ALBERT  
 CS 80129 52115 SAINT-DIZIER CEDEX  
 Tél : 03 25 56 58 07

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 520 HAUTE-MARNE

Communes : 448 SAINT-DIZIER

TF 2020	Communes	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	24,10%	%	2,05%	23,94%	%	11,00%	%	
Taux 2020	24,10%	%	2,05%	23,94%	%	11,00%	%	
Adresse	23 RUE GAMBETTA							
Base ①	3328		3328	2941		3257		
Cotisation	802		68	704		358		
Cotisation lissée ②	802		68	758		364		1992
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	798		68	764		364		
Cotisation 2020	802		68	758		364		1992
Variation	+0,50%	%	0%	-0,79%	%	0%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles								
Base terres agricoles								
Cotisation 2019								
Cotisation 2020								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base Collectivité						Droit fixe :		
Il est rappelé qu'un lissage de - 10 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur baisse sur 10 ans.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			78
					Dégrèvement Habitation principale			
					Dégrèvement JA État			
					Dégrèvement JA Collectivité			
					<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>2070</b>
Références administratives : 520 51 075 046 448 448 E W								

A100

T898-1P-K - IMPRIMERIE NATIONALE - 2018/188 - Septembre 2020 - 2020-05-PP-003-043